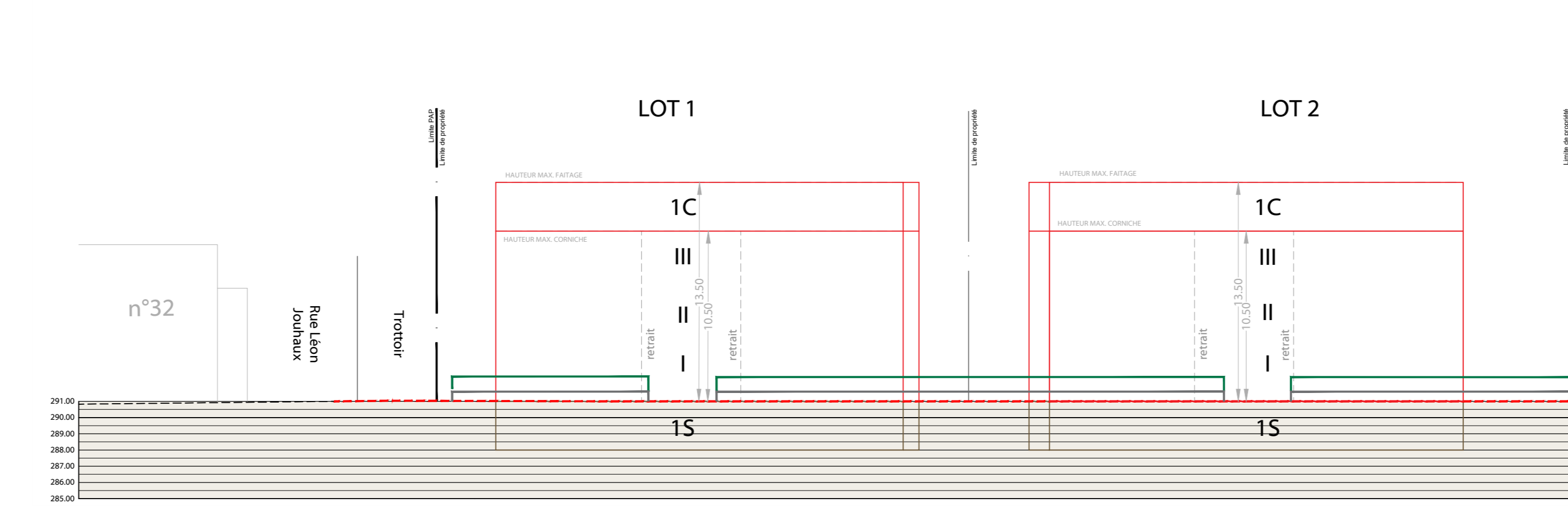
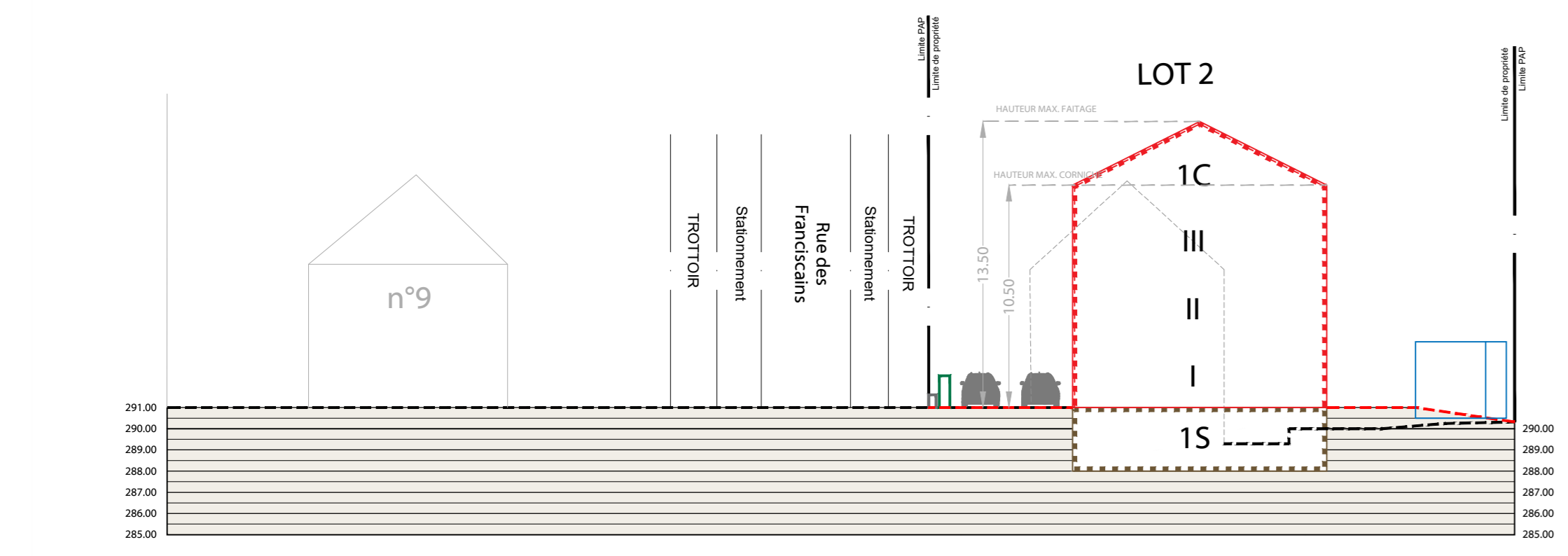


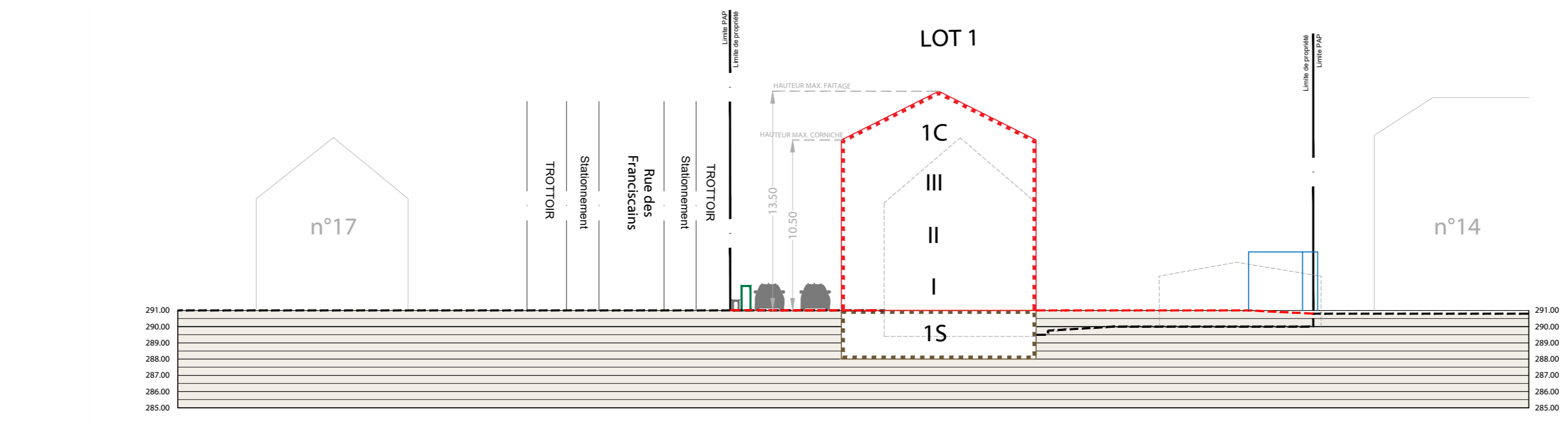
Coupe AA' 1-250



Coupe BB' 1-250



Coupe CC' 1-250



Coupe DD' 1-250



Plan 1-250

Surface brute : 32.44 ares
Surface nette : 32.44 ares
Surface privée / publique nécessaire à la viabilisation : 0.00 ares
Surface à céder au domaine public communal : 0.00 ares soit 0,00 %
Domaine public communal déjà cédé : 0.00 ares
Densité : 9.20 log/ha
 3 logements

Surfaces

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre
- Plantations et murets
- aire à moyenne ou haute tige projetée/arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver
- Servitudes
- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder
- Infrastructures techniques
- attention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fosse ouvert pour eaux pluviales

- Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot
- LOT / ILOT
 surface d'emprise au sol [m²] - min. - max. - surface du lot / de l'îlot [ares]
 surface du scellement du sol [m²] - min. - max. - surface constructible brute [m²]
 type de toiture - min. - max. - type et nombre de logements
 nombre de niveaux - min. - max. - nombre de niveaux
 hauteur des constructions [m]
- Délimitation du PAP et des zones du PAG**
- délimitation du PAP
 - délimitation des différentes zones du PAG
- Courbes de niveau**
- terrain existant
 - terrain remodelé
- Nombre de niveaux**
- L, II, III, ... nombre de niveaux pleins
 - +1, 2, ...R nombre d'étages en recuit
 - +1, 2, ...C nombre de niveaux sous combles
 - +1, 2, ...S nombre de niveaux en sous-sol
- Hauteur des constructions**
- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
 - ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
 - hf-x hauteur au faite de x mètres
- Types, dispositions et nombre des constructions**
- x-mi x maisons isolées
 - x-mj x maisons jumelées
 - x-mb x maisons en bande
- Types et nombre de logements**
- x-u x logements de type unifamilial
 - x-b x logements de type bifamilial
 - x-c x logements de type collectif
- Forme des toitures**
- tp toiture plate
 - ts (y%>z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
 - orientation du faite
- Gabarit des immeubles (plan / coupes)**
- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
 - limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
 - alignement obligatoire pour dépendances
 - limites de surfaces constructibles pour dépendances
 - limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
 - limites de surfaces constructibles pour avant-corps
- Délimitation des lots / îlots**
- lot projeté
 - terrains cédés au domaine public communal
 - îlot projeté
- Degré de mixité des fonctions**
- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
 - x% 1 y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
 - x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction
- Espaces extérieurs privés et publics**

- Légende officielle**
- Représentations**
- dimensionnement des immeubles
 - reculs des immeubles
 - indication des coupes
 - indication numéro lot et surface
 - niveau de référence
 - place de stationnement privée
 - aire de jeux privée à titre indicatif
 - accès parcelle à titre indicatif
 - bâtiment existant à démolir
 - retrait de façade à titre indicatif
 - branchement particulier eaux pluviales
 - branchement particulier eaux usées
 - Emplacement pour pompes à chaleur
 - espace pouvant être dédié au stationnement pour vélos
- Légende complémentaire**

LOT1		10.87	
-	315.00	-	961.00
606.00	1-mi	0	1-u
t2(30°-40°)	hc-10.50/hf-13.50	-	III+1C+1S

LOT2		9.36	
-	319.00	-	973.00
601.00	1-mi	0	1-u
t2(30°-40°)	hc-10.50/hf-13.50	-	III+1C+1S

LOT3		12.21	
-	405.00	-	1940.00
999.00	1-mi	0	1-u
t existante t1-t2(30°-40°)/tp	hc-exi/hf-exi ha/hc-16,50m	-	existant IV+1S

Degré d'utilisation du sol par lot

INDICE INFORMATIONS DESSINE DATE

papaya
 Urbanisme
 Architecture paysagère

Le Plan d'Aménagement Particulier est conçu sur base des éléments suivants:
 - Plan d'Aménagement Général du pays.
 - Livret topographique établi et prévu pour le Bureau ASBL.

PROJET : **PAP-Nouveau Quartier "Sainte Elisabeth" à Esch-sur-Alzette**
 Partie graphique

MAITRE DE L'OUVRAGE : **Elisabeth-Anne ASBL**
 22, Boulevard Joseph II
 L-4361 Ville-Haute Luxembourg

DESSINE : MM CONTROLE : PA
 FORMAT : ISO A0 DATE : 25.10.2024

N° : **01**

12, AVENUE DU ROCK/ROUTE L-4361 ESCH SUR ALZETTE TEL: 00352226 17 84 BUREAU@PAPAYA.BIEN